

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à seize heures trente, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mme Michèle DUCROT, M. Jean-Marc GROFF, Mmes Nelly MIQUET-SAGE, Madeleine PALACIOS, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
Mme Joëlle TIBURZIO, Administratrice.

Date de convocation : 12 mars 2024
Administrateurs en exercice : 11
Présents et représenté : 9

Mme Muriel PERILLAT dit LEGROS, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---=00000=---

N° 2024/005 - BUDGET PRIMITIF de l'EXERCICE 2024

Le Conseil d'Administration examine le projet de budget Primitif et notamment les demandes faites au titre du fonctionnement de l'Espace Petite Enfance (Crèche Familiale et Multi-Accueil).

Tel que présenté, la subvention d'équilibre à solliciter auprès de la Commune de Thônes s'élève à 515 000 €.

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 534 020 €

Recettes : 1 534 020 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 137 000 €

Recettes : 137 000 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget Primitif pour l'année 2024 du CCAS.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 4 avril 2024

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Muriel PERILLAT DIT LEGROS

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 074-267410249-20240325-CCAS24005-BF



LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE
- 8 AVR. 2024 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE - 8 AVR. 2024 .

THÔNES, le

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

C.C.A.S THONES - C.C.A.S THONES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président, Pierre BIBOLLET,
 A 74230 THÔNES, le 25/03/2024
 Le Président, Pierre BIBOLLET,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
 A 74230 THÔNES, le 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :
 Date de convocation : 2/03/2024

Les membres du Conseil d'administration,

PIERRE BIBOLLET	Absent
MICHELE FAVRE D'ANNE	<i>Favre</i>
MICHELE DUCROT	<i>Ducrot</i>
JEAN-MARC GROFF	<i>Groff</i>
MICHEL BIBOLLET	<i>Bibollet</i>
NELLY MIQUET-SAGE	<i>Miquet-Sage</i>
MADELEINE PALACIOS	<i>Palacios</i>
MURIELLE PERILLAT-DIT-LEGROS	<i>Perillat</i>
JOELLE TIBURZIO	Absente
FREDERIC VAILLANT	<i>Vaillant</i>
BRIGITTE VULLIET	<i>Vulliet</i>

Certifié exécutoire par le Président, Pierre BIBOLLET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 8 AVR. 2024 et de la publication le

8 AVR. 2024

A 74230 THÔNES, le

